

## **"AIDE AU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE ET À MADAGASCAR"**

### **ADAMA**

Président : Pierre Chalvidan

Siège social : Françoise FLOT 49, rue Jeanne d'Arc 94160 SAINT-MANDÉ (33) 01 43 28 57 46  
[FRFLOT@wanadoo.fr](mailto:FRFLOT@wanadoo.fr)

<http://association-adama.net>

### **LA LETTRE D'ADAMA - N°53**

**Février 2015**

Chères amies, chers amis,

Un grand moment de convivialité : telle fut notre A.G. du 29 novembre 2014 à Saint-Mandé. Comme d'habitude mais, peut-être, encore un petit peu plus que d'habitude ! Avec la joie de retrouver la solide équipe de fidèles et aussi celles d'accueillir ou revoir des amis plus rarement présents venus de France (pays basque...), de Madagascar ou d'ailleurs... Ainsi des jeunes, dispersés dans le monde et bien représentés cette année avec Baptiste, Jean-Baptiste, Xavier et sa petite famille... ainsi d'Andry et Marianna rejoints par un jeune couple arrivant de Madagascar et installé à Saint-Mandé.

Des gages d'avenir qu'il nous faudra activer dans la perspective (2016) de notre 20<sup>e</sup> anniversaire.

#### **Trente ans déjà...**

Pour l'heure, ce sont les 30 ans de la fondation d'Aïna par le père Estrade, Arphine et le Dr Barryson que nous avons célébrés.

Grâce à André Julian, nous étions représentés sur place à Manakara et sa fille, Chantal, nous a abondamment pourvus de messages et photos qui nous ont permis de suivre les moments forts de cette célébration. Nous avons pu ainsi mesurer combien était vive la « reconnaissance » de l'action d'Aïna, manifestée par les représentants officiels du Premier Ministre, du ministre de la Santé, des autorités régionales locales.

Quand on sait les difficultés du commencement, les incertitudes qui ont suivi le départ du père Estrade, l'immensité de la tâche à accomplir en matière sanitaire, éducative, sociale, on ne peut qu'être admiratif de l'œuvre accomplie par toute l'équipe : Bako, Irénée et Marie, Arphine, Tina, Mme Sanders. Nous le leur avons écrit et, présent parmi nous, le père Estrade a témoigné avec beaucoup d'émotion sa gratitude pour leur travail et notre soutien, en rappelant la devise d'Aïna (« la vie » en malgache) : « Donnons la vie, restons vivants ».

#### **La chute du mur**

Du côté de Tana, la grande affaire de l'année, avant les récents cyclones, a été l'effondrement d'un grand mur de soutènement au Village Saint-François qui abrite le siège de l'ASA, la chapelle, une école, un foyer pour personnes âgées... Avec un coût de reconstruction colossal pour le pays (150 000 €). Adama (1 000 €) et des associations du réseau y ont contribué mais en préservant les fonds nécessaires à l'essentiel de leur mission : l'aide au fonctionnement du projet de réinsertion des familles déshéritées. Pour le reste, la solidarité franciscaine et de généreux mécènes y ont pourvu.

Tout est rentré dans l'ordre et, sur le terrain, la 18<sup>e</sup> promotion de familles vient d'installer son village, construit par les villageois eux-mêmes, sous la conduite d'un missionnaire laïc italien. Deux nouvelles associations viennent de rejoindre le réseau ASA-France (18 au total). Avec toujours de nombreux projets : lancement d'une maison de jeunes, développement du Centre de Formation aux Métiers Ruraux (CMR) pour préparer les nouvelles générations, réorganisation de l'atelier broderies...etc. Sur ce point, nous notons que, malgré le temps et

la crise, elles ont toujours un beau succès et notre vente a approché son chiffre habituel (4 000 €). Un grand merci à toute la chaîne organisatrice et, bien sûr, à nos « clientes » ! Du coup, nous organisons une autre vente en mars à Vincennes et une au printemps dans les Cévennes.

### **Construire l'avenir**

C'était le titre donné par les scouts à leur projet scolaire au Mali, désormais porté par Adama.

Là aussi, c'est un jeune, Alain Togo, qui sur place assure la coordination avec beaucoup de dévouement et de compétence. Ce sont maintenant 7 écoles du pays dogon qui bénéficient de notre aide : participation au salaire des enseignants, formation et accompagnement des comités de gestion, matériel pédagogique... Le tout pour un montant annuel de 5 500 €.

« Ici, à Pel, écrit Alain, tout va bien... même si nous avons l'impression de recevoir tous les malheurs (la guerre, la misère, Ebola...). Mais, grâce à votre effort, les années scolaires commencent et se terminent sans souci... ».

### **Engagez-vous !**

En préalable à toutes ces nouvelles, notre trésorier avait, bien entendu, dressé le bilan financier de l'année. Outre les 5 500 € pour le Mali, nous avons adressé à Aïna 9 500€, 10 500 € à ASA, soit, avec les frais, un budget de l'ordre de 28 000 € pas tout-à-fait couvert par nos rentrées (26 000 €) et la subvention de la mairie de Saint-Mandé que nous remercions vivement. Il y a quelques réserves mais notre Secrétaire nous a mis en garde : nous connaissons un déclin des cotisants, compensé pour l'instant, par quelques fortes preuves de générosité... mais il faut réagir !

Le bureau et le C.A. renouvelés vont y réfléchir tout au long de cette année mais toutes les idées et les initiatives sont les bienvenues !

En vous redisant notre gratitude pour votre longue et belle confiance !

Pierre CHALVIDAN

Avec Dominique et tous les membres du Bureau :

Daniel CROMBE, Françoise FLOT, Patrice GUERRINI, André JULIAN, Xavier PETIT

### **Dates à retenir :**

- Samedi 14 mars de 10 h à 18 h : vente d'artisanat à Notre-Dame de Vincennes (82, rue Raymond du Temple 94000 VINCENNES).

- Samedi 28 et Dimanche 29 novembre : A.G. et vente annuelle 2015 à Saint-Mandé.

- Si vous avez effectué un versement en 2014, vous trouverez ci-joint votre reçu fiscal. N'hésitez pas à prendre contact si nécessaire.
- Consultez le site : <http://www.asa-madagascar.org>

"AIDE AU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE ET À MADAGASCAR"

ADAMA

Siège social : Françoise FLOT 49, rue Jeanne d'Arc 94160 SAINT-MANDÉ (33) 01 43 28 57 46

<http://association-adama.net>

**APPEL à COTISATION 2015**

- Compte tenu de la diversification de nos actions, nous vous offrons la possibilité d'affecter vos dons.  
- Pensez à la formule du prélèvement automatique mensuel ou trimestriel. Elle est simple, permet d'étaler les contributions et nous garantit une stabilité.

ADAMA délivre des reçus fiscaux donnant droit à réduction d'impôts. Cette réduction est égale à **66 %** de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Lorsque vous donnez : Il vous en coûte :

30€	10,20 €
60 €	20,40 €
100 €	34 €

**Merci de répondre dans les meilleurs délais** (en n'oubliant pas de joindre ce bulletin)

**BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT**

Nom/Prénom, Famille ou Institution :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Tel.:

Fax :

Adresse email :

( ) J'adhère ou je renouvelle mon adhésion à l'Association ADAMA et verse la cotisation de :  
30 € (demi-tarif pour les étudiants)      60 €      100 €      Autre

( ) Je ne renouvelle pas mon adhésion et ne souhaite plus recevoir les courriers ADAMA.

**(chèque à l'ordre d'ADAMA)**

A renvoyer à Françoise FLOT 49 rue Jeanne d'Arc 94160 SAINT-MANDE

Je souhaite que ces sommes soient prioritairement affectées à :

- ( ) Fonctionnement ADAMA
- ( ) Centre de Promotion AÏNA à Manakara
- ( ) Aide aux Sans-abri à Tananarive
- ( ) Aide à la Scolarisation des enfants du pays Dogon
- ( ) Sans précision particulière

**Important !** Afin de réduire nos coûts de fonctionnement, nous adressons désormais par internet une bonne partie de nos circulaires. Si vous souhaitez rentrer dans cette procédure d'envoi, merci de l'indiquer clairement avec votre adresse email lisiblement libellée, sinon merci de nous envoyer **3 timbres** avec votre cotisation.

Fait à

le

Signature